

Assemblée générale extraordinaire de la Fédération des Artisans

Une politique favorable aux PME apporterait beaucoup et coûterait peu

Hier, jeudi, les présidents et délégués des fédérations membres se sont réunis pour une assemblée générale extraordinaire de la Fédération des Artisans.

L'accent thématique était, par nécessité, la pandémie et son impact sur les entreprises des différents secteurs.

L'alimentation artisanale, les coiffeurs et esthéticiens, les taxis et, dans certains cas, les imprimeurs continuent d'être sévèrement touchés par les restrictions actuellement en vigueur. Ces secteurs voient d'un œil critique l'annonce d'une réduction du chômage partiel et des aides financières à partir du mois de mai, tant que les restrictions ne sont pas levées.

La compensation financière et le chômage partiel doivent être maintenus tant que les restrictions sont en vigueur.

Aux yeux des délégués, il n'est pas acceptable que les aides soient réduites alors que les restrictions imposées par le gouvernement restent en place. Il faudrait que cela se fasse en parallèle.

La pénurie de main d'œuvre qualifiée reste un problème même à l'ère du Corona

Malgré la pandémie, la pénurie de salariés qualifiés reste une tendance de fond dans de nombreuses métiers. Le recrutement à l'étranger est difficile compte tenu la situation sur le marché immobilier. Pour aggraver la situation, les gouvernements des États et les collectivités locales débauchent les employés clés des entreprises.

Les délégués réclament une indemnité de départ en cas de débauchage d'un employé qualifié.

De nombreuses entreprises sont également réticentes à investir du temps et de l'argent dans la formation des jeunes qui souvent sont débauchés peu de temps après avoir terminé la formation. Ceci pourrait être contrecarré par la création d'une compensation financière échelonné dans le temps visant à dédommager, au moins partiellement, les entreprises formatrices pour leurs dépenses.

Travail du dimanche : lorsque les entrepreneurs et les employés coopèrent, il devrait être possible de travailler le dimanche.

Les délégués déplorent l'approche idéologique dans le dossier du travail dominical. Les employés et les employeurs devraient pouvoir décider ensemble comment et quand travailler, sans que l'État n'impose les heures d'ouverture. Des arrangements au niveau des entreprises seraient généralement possibles si le législateur donnait la liberté nécessaire aux parties.

Au-delà des compensations financières, une politique résolument favorable aux PME de la part de tout le gouvernement serait un énorme soutien aux entreprises sans coûter un seul euro au contribuable.